



# SPORT★ARTS★ÉTUDES

La meilleure structure d'encadrement possible  
pour soutenir nos élèves athlètes et artistes



# Programme concentration **SPORT★ARTS★ÉTUDES**



Le programme de concentration

## **SPORT★ARTS★ÉTUDES**

en collaboration avec La Commission scolaire De La Jonquière, a été conçu afin d'offrir la meilleure structure d'encadrement possible pour soutenir nos élèves athlètes et artistes. Ces derniers sont amenés à concilier leur passion et leur cheminement scolaire. Puisque le temps consacré en classe est moindre qu'au secteur régulier, les élèves doivent s'engager avec sérieux et autonomie afin de prioriser leur réussite scolaire. Ce programme est offert aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

## Objectifs du programme

- Répondre aux exigences du programme de formation de l'école québécoise;
- Développer l'autonomie, la responsabilité et la persévérance;
- Cheminer facilement dans le développement de ses compétences;
- Promouvoir le développement des arts et du sport chez les jeunes;
- Assurer à l'élève une meilleure gestion de son temps;
- Démontrer un esprit d'équipe et de l'intérêt autant dans le développement de ses compétences scolaires, sportives ou artistiques;
- Démontrer de la motivation face à son activité et maintenir un comportement et une attitude positive face aux règles de classe, de l'école ainsi que dans sa discipline.



## Le volet pédagogique

Le programme de concentration **SPORT\*ARTS\*ÉTUDES** a pour but de permettre aux élèves d'atteindre un bon niveau de performance sportive ou artistique, tout en assurant un cheminement régulier au niveau des études. Pour ce faire, les élèves qui adhèrent au programme sont regroupés et suivent tous leurs cours de formation scolaire lors de la matinée ou de l'après-midi selon leur discipline.

Puisque le rythme exigé pour les apprentissages est plus rapide qu'au secteur régulier, l'implication de l'élève et de ses parents dans le cheminement scolaire est donc essentielle pour réaliser le but premier : soit une diplomation.

L'horaire de chacun des groupes respectera le temps d'enseignement prévu au régime pédagogique réparti sur 9 jours mais d'une façon accélérée.

Les évaluations des apprentissages scolaires seront données aux parents aux mêmes étapes que tous les autres élèves de l'école. Toutes les compétences du programme de formation seront évaluées également.

L'évaluation des apprentissages des habiletés en entraînement sportif ou en formation artistique se font par le biais de l'organisme qui transmet les résultats à l'école. Ces informations se retrouvent par la suite dans le bulletin scolaire de l'élève.

## Organisation scolaire

Nos concentrations sportives ou artistiques sont des programmes affiliés au **SPORT\*ARTS\*ÉTUDES** de l'école polyvalente Arvida. Les élèves athlètes ou artistes bénéficient du programme scolaire à l'école Ste-Lucie. Toutefois, en avant-midi ou en après-midi, ces derniers sont sous la responsabilité d'un mandataire sportif ou artistique.

## Début de l'entraînement sportif et de la formation artistique

L'entraînement sportif ou la formation artistique débutera en début septembre selon les modalités établies par l'école et les organismes.

## Fin de l'entraînement sportif et de la formation artistique

L'entraînement sportif ou la formation artistique se terminera pour toutes et tous, à la fin mai. À partir de cette période de l'année, les élèves athlètes et les élèves artistes suivront l'horaire des cours réguliers.

## Encadrement sportif ou artistique

Les organismes sportifs et artistiques ont la responsabilité de l'entraînement. Ceux-ci fixent les heures, les lieux et les frais reliés à la formation artistique ou à l'entraînement sportif.

**Exemples de disciplines à caractère artistique :** arts visuels, musique, danse.

**Exemples de disciplines à caractère sportif :** soccer, basketball, gymnastique, hockey AAA, patinage artistique, ski alpin, tennis, volley-ball, sport équestre, natation, baseball, cyclisme et planche à neige.

N.B. Il est possible que d'autres organismes participent à ce projet et que certaines disciplines ne puissent être associées (sous réserve du nombre d'inscriptions).





## Transport

Le transport du matin pour les élèves résidants sur le territoire de la Commission scolaire De La Jonquière est assuré par le transport scolaire. Pour les élèves du secteur Chicoutimi, ceux-ci doivent utiliser le service de la STS pour le matin et pour le soir (selon les disciplines). Le transport en après-midi vers les sites d'entraînement et le retour à l'école est assuré par l'école polyvalente Arvida. Le transport en avant-midi vers les sites d'entraînement et le retour à l'école est assuré par un autobus qui viendra les chercher à l'école Ste-Lucie. Des frais de transport seront chargés aux parents selon les modalités de la Commission scolaire De La Jonquière.

## La période du dîner

La période du dîner de votre enfant se prend à l'école et le service de garde est responsable de la surveillance des élèves.

Un montant de 250 \$ vous sera facturé par le service de garde lors de la rentrée des élèves.

## Frais liés au programme

### concentration

### SPORT\*ARTS\*ÉTUDES

Les frais liés à la discipline sportive ou artistique varient d'une discipline à l'autre et sont payables directement au mandataire sportif selon les modalités prévues avec ce dernier. Le mandataire ou la fédération sportive est totalement autonome et responsable des frais imputables à l'athlète ou l'artiste. Les parents doivent communiquer avec le mandataire de la discipline choisie afin de connaître le montant annuel à déboursier.

Cependant, des frais pour le matériel reproductible et consommable sont facturés par l'école aux parents.

### Critères d'admission

- L'élève doit démontrer qu'il a atteint ou dépassé le degré d'acquisition attendu dans les disciplines suivantes : français, mathématique et anglais;
- L'élève doit être recommandé par un organisme reconnu par la Commission scolaire De La Jonquière;
- L'élève doit rédiger une lettre de motivation;
- L'élève doit être référé par son école d'attache (grille d'auto-évaluation complétée par l'école du jeune).

## Comment s'inscrire?

Les formulaires d'admission sont disponibles sur le site internet de la Commission scolaire De La Jonquière et sur le site Internet de l'école Ste-Lucie.

Les formulaires d'admission sont également disponibles dans tous les secrétariats des écoles primaires, dans tous les organismes artistiques et sportifs affiliés à ce programme de concentration **SPORT\*ARTS\*ÉTUDES**.

Les parents doivent compléter et remettre au secrétariat de leur école les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription parental rempli;
- Une copie du bulletin de fin d'année et celui de novembre de l'année en cours;
- Une lettre de motivation de l'enfant;
- La grille d'évaluation complétée par l'école que fréquente l'enfant (signature par le titulaire et la direction).

Faire parvenir tous les documents au secrétariat de l'école de votre enfant avant le 6 décembre de l'année en cours. Par la suite, les demandes seront acheminées par l'école d'attache à la Commission scolaire.



### École Ste-Lucie

2330, rue Lévesque  
Jonquière (Québec) G7S 3T3

418 548-8238

### Pour information

M. Stéphane Riverin :  
418 548-3113, poste 2050

N.B. Vous recevrez la confirmation de l'acceptation ou du refus de votre enfant au programme d'ici le mois d'avril.

